



Comment obtenir un autre logement le plus vite possible

Par **hello**, le **16/07/2008** à **13:39**

bonjour rnactuellement jhabite un appartement hlm avec mon conjoint et notre fils de 1an
rnnous y habitons depuis 5mois et deja trop de souci avec les voisins , ce n'est plus possible
de supporter leur menace .rnmoi qui suis saisonniere dans une usine atravail poster c'est tres
dure de supporter les bruit volontaires de leur part .rnje voudrais savoir que puis je faire pour
pouvoir partir au plus vite de ce batiment !!
rnmerci pour vos reponse si vous avez besoin de
plus dexplication dites le moi je repondrez merci

Par **camì**, le **19/07/2008** à **01:53**

Madame, etant locataire dans un HLM, le préavis avant de pouvoir partir est de 1 mois, (tout
autre logement 3mois) déposer au plus vite le bail de ce logement et recherché dès a présent
un autre endroit. courage

Par **hello**, le **20/07/2008** à **10:40**

bonjourrnjai bien lu votre message je me suis rendu au bureau partenord et ils mont dit que le
preavis est de 2mois je voudrais bien déposer le bail mais comment etre sur de trouver un
autre appartement pendant ce temps qui est court!!
rnmerci de votre aide je ne mi connais pas
trop dans ces affaires la car c'est mon premier logement merci de maider svp